

COMPTE RENDU

Date : 31/01/2026

Lieu : Siège du conseil provincial du MKE

Présent :

- Président du conseil provincial du MKE
- Les conseillers provinciaux du MKE
- Directeur de Système d'Information (DSI) de la CNAS
- Chef Service de l'Actuariat et Statistiques de la CNAS
- Point Focal/Bongor de la CNAS
- Une Personne ressource de la CNAS

Une réunion s'est tenue ce 31 janvier 2026 à 13h dans la salle du conseil provincial du Mayo-Kebbi Est (MKE) entre le bureau du conseil provincial et l'équipe de la CNAS en mission dans le district du Bongor pour poursuivre l'immatriculation des PED. Parmi les participants figuraient le Président du conseil provincial et les autres conseillers, ainsi que, du côté de la CNAS, le DSI/chef de mission, le Chef du Service Actuariat et Statistique, le Point Focal de la CNAS et une Personne Ressource accompagnant l'équipe. Après les mots de bienvenue du président et les présentations entre les deux groupes, le chef de mission a pris la parole pour présenter la CNAS et son rôle, puis il a détaillé les objectifs de la mission à Bongor. Plusieurs thématiques ont été abordées au cours des échanges, notamment l'atteinte des objectifs de la mission, le nombre d'assurés pris en charge actuellement par la CNAS, le respect de la pyramide sanitaire par les assurés, ainsi que les difficultés rencontrées sur le terrain lors de l'immatriculation des PED.

Une séance de questions-réponses a permis d'apporter des précisions au bureau du conseil provincial, qui a exprimé son intérêt et son enthousiasme envers la prise en charge des personnes démunies ainsi qu'envers la couverture santé universelle (CSU). Dans l'optique de favoriser la participation de tous les acteurs, le président du conseil provincial a proposé de renforcer la coordination. À cette fin, il a désigné le président de la commission santé comme intermédiaire entre le conseil et la CNAS, chargé de suivre les activités. Le président du conseil s'est déclaré disponible, tout comme les autres conseillers, pour contribuer à la révision de notre base des PED, à reconsidérer la composition des comités, et pour appuyer nos efforts de mobilisation et de communication. La réunion s'est conclue à 14 heures. Lors de cette occasion, le président du conseil provincial a formulé plusieurs demandes : il souhaite que la CNAS couvre également les cas de morsures de serpent même aux personnes non-affiliées à la CNAS, problème fréquent pendant la saison des pluies dans la région, qu'elle accélère la mise en place des autres régimes d'assurance maladie, et qu'elle élargisse le régime 3 à l'ensemble de la province de MKE.

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/share/p/1GLGa4UzwX/>

Quelques images de la rencontre :

